

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18.10.2017

Dossier complet le :

11.12.2017

N° d'enregistrement :

2017-2735

1. Intitulé du projet

Action 7.17 du PAPI du bassin de la Vendée - réfection des digues de la Vendée

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom ENON

Prénom Fabrice

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RICHARD Jean-Claude - Président

RCS / SIRET

258150163400012

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10°	Réfection digue fluviale sur 11km après mise en retrait
21°	Protection de berge au droit des habitations sur 1km par tronçon de 50m espacé

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

En rive droite

Les digues de la Vendée ont été refaites dans le cadre des Grands travaux des Marais de l'Ouest à la fin des années 50, début 60.

Les phénomènes d'érosion ont sapé les berges et une partie de la digue s'est affaissée dans le cours d'eau.

Deux techniques étaient envisageables, le pieutage pour stabiliser la digue dans son tracé actuel, ou une position de recul (20 à 30m) suivant les secteurs afin de restaurer un lit majeur qui a aujourd'hui disparu et le corridors écologique. En état actuel, le cours d'eau est corseté entre une voirie sur berge en rive gauche et la digue en rive droite.

Une quinzaine de maisons sont à proximité immédiate du cours d'eau, rendant le recul impossible, des traitements localisés par pieutages seront à prévoir pour restaurer la digue dans sa position initiale et maintenir la continuité du système de défense. La digue sera restaurée à cote identique sans rehausse du niveau de protection.

En rive gauche

Un pieutage dans la fiche action PAPI est proposé en rive gauche. Cette action a été instruite dans le cadre du dossier d'enquête relatif au CTMA Vendée et a déjà obtenu les autorisations au titre de la Loi sur l'Eau.

Les actions en rive gauche ne sont donc pas intégrées à la demande.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à réaménager la berge abrupte qui a été recalibrée en 1960 après élargissement du cours d'eau.

Cette typologie de travaux, avec berge haute n'avait à l'époque pas pris en compte l'ensemble des paramètres :

- Berge haute sensible au sous-cavage car sans végétation rivulaire protectrice. Le projet vise la restauration de la ceinture d'hélophytes et à proposer une gestion des niveaux d'eau adaptée
- Lit majeur a été supprimé lors des travaux des années 60. En période de crue, sa faible section, accélère les vitesses d'écoulement donc les phénomènes d'érosion. Il ne s'agit pas ici de restaurer le lit majeur dans son état initial mais d'en concevoir un et ainsi augmenter la capacité tampon du lit et ralentir les écoulements.
- Cours d'eau corseté d'un côté par une voirie et de l'autre par une digue étroite avec des grandes cultures immédiatement en arrière. Le projet vise la restauration du corridor écologique.
- La digue est dans un état dégradé, il y a lieu de la reconstituer dans un état conforme. Il ne s'agit pas d'augmenter le niveau de protection contre les crues qui est faible (20 à 30ans) mais d'éviter leur aggravation par risques de ruptures et améliorer la résilience du territoire afin de pouvoir gérer la crise, dès le début de la décrue

Le projet vise donc des objectifs multiples : restaurer le corridor écologique, améliorer le fonctionnement hydraulique, maintenir le système de protection contre les crues existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La berge sera décaissée et mise en pente douce avec plantation d'une roselière linéaire visant à la stabiliser.

Il s'agira de travaux de terrassement en déblais/remblais sans apports de matériaux extérieurs. Le matériel nécessaire sera constitué de pelles hydrauliques, bulldozer, transports de matériaux et d'un compacteur pour les digues.

Les déblais serviront à reconstituer la digue, à cote identique, qui sera déplacée en retrait (20 à 25m selon les secteurs).

Après travaux, les terrains seront végétalisés par ensemencement en graminées.

Le projet permettra donc de recréer une prairie linéaire en lieu et place des cultures existantes.

Au niveau des 15 habitations, du fait du manque d'espace, la mise en retrait ne sera pas envisageable. La pied de berge sera stabilisé par pieutage immergé et le haut de berges reconstituée en pente douce et végétalisée par plantation d'hélophytes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant sa phase d'exploitation, la digue sera fauchée annuellement (fauche tardive) afin de la maintenir dans un état réglementaire. Cette digue aura un niveau de protection assez faible (20 à 30 ans selon modélisation). Il faudra donc la concevoir comme submersible. Le maintien d'un couvert végétal exclusif de graminées est essentiel pour assurer la résistance de l'ouvrage aux surverses.

L'espace entre la digue et la berge sera conduit en gestion environnemental. Les modalités de gestion devront être adaptées en fonction des objectifs environnementaux qui seront définis dans les études préalables. Néanmoins, il sera demandé à ce que la végétation reste herbacée, le développement de la végétation arborée n'étant pas compatible avec les objectifs de protection des biens et des personnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au vu du Contexte, les procédures minimales connues sont : autorisation Lois sur l'Eau, DUP-DIG, étude de danger préalable à la demande de classement de digue.

La question est de savoir si le projet serait soumis à évaluation environnementale. En effet, les deux ASA concernées par le projet sollicitent un aménagement foncier, l'évaluation environnementale en étant un préalable.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pieutage : 1 000m	mètres
Adoucissement de berge et restauration du corridor : 11 000m	mètres
Réfection de la digue : 12 000m	mètres
Surface d'emprise : 35 à 50ha	hectares
évaluation financière : 4M€	Millions d'euros

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Berges rive droite de la Vendée du Poiré sur velluire au Gouffre de l'île d'Elle. Communes du Poiré sur Velluire, La Taillée et Marans.

La berge rive gauche, inscrite dans la fiche action du PAPI n'est pas intégrée à la demande, cette opération ayant déjà fait l'objet d'une instruction administrative dans le cadre du CTMA de la Vendée portée par le SMVSA.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 3 7 ' 0 1 " 5 7 Lat. - 0 ° 9 2 ' 8 2 " 3 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 6 ° 4 0 ' 6 5 " 5 4 Lat. - 0 ° 8 9 ' 5 7 " 0 9

Point d'arrivée :

Long. 4 6 ° 3 2 ' 4 6 " 7 7 Lat. - 0 ° 9 6 ' 0 0 " 8 1

Communes traversées :

Communes du Poiré sur Velluire (85) La Taillée (85) et Marans (17)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff type 2 - Marais Poitevin - 520016277 Znieff type 2 - Marais Poitevin - 540120114
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel régional du Marais Poitevin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Délimitation par le Forum des Marais Atlantique de la zone humide du Marais Poitevin
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas encore, mais attente d'une prescription d'un PPRI Vendée Aval. Marans présente un PPRI, mais ce secteur n'est pas dans l'aire d'influence maritime.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS Marais Poitevin N° FR 5410100 ZSC du site du Marais Poitevin N° FR 5400446
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une bonne part des surfaces en jeu sont actuellement en cultures drainées. Le projet visera leur transformation en prairies ou zones humides
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, il constituera des reconversion de terre arable en prairie ou zone humide inondable
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, mais des incidences positives

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	35 à 40ha de terres labourables qui seront reconverti en surface herbacée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'inondation fluviale
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sur la période de travaux seulement

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Sur la période de travaux du fait de l'usage des compacteurs</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur l'agriculture. Perte de surface agricole, mais compensé par une consolidation des protection contre les inondations du marais desséché.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Incidences uniquement pendant les travaux de terrassements. Prescriptions habituelles sur les traitements préventifs contre les poussières, de stationnement des engins de chantier sur des aires avec traitement des eaux pluviales et fourniture d'un plan de gestion des déchets par les entreprises.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En tant que pétitionnaire, nous n'avons pas d'avis tranché. Cependant, les associations de propriétaires (2 ASA), sollicitant un aménagement foncier, il y a lieu de savoir si ce type de projet est soumis à évaluation environnementale.

Dans le cas contraire, un autre type de négociation foncière (amiable, DUP, solutions combinées) devra être mis en place pour dégager la bande de 30m sur l'ensemble du cours d'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

fiche action 7.17 du PAPI du Bassin de la Vendée
Compte rendu des réunions préalables avec les associations de propriétaires.
Extraits du dossier de labellisation du PAPI d'intention
Note SAFER

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

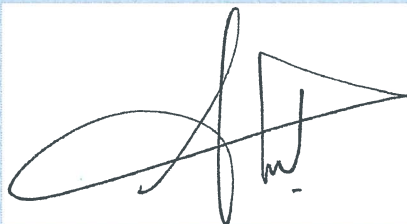


Fait à

chailé les marais

le, 08 décembre 2017

Signature



adre ci-dessus